

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA  
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**  
**Soixante-neuvième session**  
**Le Caire (Égypte), 10-13 octobre 2022**

**Octobre 2022**

**POUR UN IMPACT DANS LES PAYS : AIDER LES ÉTATS MEMBRES À  
ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE LIÉS À LA SANTÉ PAR LE BIAIS D'UNE ACTION CONJOINTE  
MENÉE PAR LES ÉQUIPES DE PAYS DES NATIONS UNIES**

**Objectifs de la réunion**

Le 13 octobre 2022, une table ronde sera organisée sur le soutien apporté aux États Membres pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé par le biais d'une action conjointe menée par les équipes de pays des Nations Unies.

L'objectif de la réunion est de mener un dialogue ouvert et prospectif sur la manière de renforcer davantage le soutien conjoint apporté aux États Membres par les équipes de pays des Nations Unies, en s'appuyant sur le rôle de chef de file de l'OMS.

**Contexte**

Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable constitue l'outil de planification et de mise en œuvre au niveau des pays de toutes les institutions des Nations Unies. Il vise à soutenir les progrès des pays vers la réalisation des cibles et des Objectifs de développement durable. Il est guidé par les cinq piliers des ODD 2030, à savoir l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et la collaboration, ainsi que par une approche axée sur les droits humains. Il expose les exigences en matière de durabilité, de collaboration multisectorielle, d'autonomisation des communautés et des femmes et de garantie de l'égalité des genres. La santé occupe une place variable au sein des Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable existants dans les différents pays de la Région de la Méditerranée orientale, mais elle est généralement intégrée dans le pilier social, conformément aux cinq piliers.

Les pays de la Région ne sont pas en voie d'atteindre les Objectifs de développement durable liés à la santé. Bien que des progrès aient été accomplis dans la réalisation de plus de la moitié des 50 cibles et indicateurs des ODD liés à la santé entre 2015 et 2019, il reste encore beaucoup à faire. Des progrès doivent être réalisés, entre autres, pour lutter contre la mortalité maternelle, infantile et néonatale, accroître la couverture vaccinale, réduire le nombre de cas de paludisme et d'infection à VIH et s'attaquer à l'augmentation des taux de mortalité due aux maladies non transmissibles.

La vision régionale de l'OMS, *Vision 2023*, et son treizième programme général de travail (PGT 13) sont axés sur la réalisation des ODD. L'Alliance régionale pour la santé est un partenariat réunissant 15 institutions des Nations Unies qui reflète le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous (Plan d'action mondial pour l'ODD 3+) afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD liés à la santé (ODD3+) dans la Région. Le partenariat a pour but de mener une action concertée pour avoir un impact dans les pays, en renforçant les efforts déployés par les équipes de pays des Nations Unies, guidées par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Plusieurs mesures permettraient de mieux positionner la santé au sein des Plans-cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable et de renforcer l'importance qui lui est accordée,

notamment : une cartographie globale des parties prenantes du secteur de la santé au niveau national ; la mise en place de capacités en matière d'analyses communes des pays et des Plans-cadres ; le soutien et l'appui technique au niveau régional ; la compilation et l'analyse des données, ainsi que la création de cadres de suivi et de notification afin d'identifier les défis et les approches pour une mise en œuvre efficace.

L'OMS joue un rôle de chef de file afin d'assurer la coordination des travaux sur les ODD liés à la santé au niveau des pays dans le cadre global de l'équipe de pays des Nations Unies et pour l'interaction avec les autorités nationales. Il s'agit, d'une part, de diriger l'effort conjoint sur la santé mené par toutes les institutions des équipes de pays des Nations Unies sous la direction générale du coordonnateur résident des Nations Unies et, d'autre part, de rendre l'appui conjoint apporté par les Nations Unies au ministère de la Santé plus efficace et plus inclusif. Les attentes vis-à-vis de l'OMS à cet égard ont considérablement augmenté pendant la pandémie de COVID-19, et de nombreux enseignements tirés de cette période pourraient améliorer les performances futures.

## **Enjeux pour la Région**

La Région de la Méditerranée orientale est confrontée à de nombreux défis pour progresser sur les ODD liés à la santé, y compris le positionnement variable de la santé et la prise en compte de l'ODD3+ dans les Plans-cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable des pays, et les mécanismes de coordination entre les institutions des Nations Unies. En outre, les crises humanitaires prolongées dans plusieurs pays de la Région et l'importance de l'intégration des programmes relatifs à l'ODD 3+ dans de tels contextes constituent des préoccupations cruciales.

## **Résultats escomptés**

- Les attentes des autorités sanitaires nationales et des partenaires des Nations Unies concernant le rôle de l'OMS dans la coordination du soutien conjoint fourni par l'équipe de pays des Nations Unies aux ministères de la Santé sont clairement exposées et les domaines à améliorer sont identifiés.
- Les partenaires reconnaissent l'importance de l'action multisectorielle pour accélérer la réalisation des ODD liés à la santé, ce qui permet d'augmenter au maximum les possibilités de soutenir conjointement les ministères de la Santé.